

m°2 : Classement au bruit

Reef Classique - Version 4.5.0.1 - Edition 190 - Décembre 2017

Document : Arrêté du 26 octobre 2010 modifié relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments + rectificatif

m^o2 , Classement au bruit

CATÉGORIE de l'infrastructure	DISTANCE DE LA BAIE À L'INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT TERRESTRE						
	0-65 m	65-125 m	125-250 m	250-400 m	400-550 m	550-700 m	> 700 m
Catégorie 1	0-65 m	65-125 m	125-250 m	250-400 m	400-550 m	550-700 m	> 700 m
Catégorie 2	0-30 m	30-65 m	65-125 m	125-250 m	250-370 m	370-500 m	> 500 m
Catégorie 3		0-25 m	25-50 m	50-100 m	100-160 m	160-250 m	> 250 m
Catégorie 4			0-15 m	15-30 m	30-60 m	60-100 m	> 100 m
Catégorie 5				0-10 m	10-20 m	20-30 m	> 30 m
<i>Vue de l'infrastructure depuis la baie:</i>							
Vue directe	BR3	BR3	BR3	BR3	BR2	BR2	BR1
Vue partielle ou vue masquée par des obstacles peu protecteurs	BR3	BR3	BR3	BR2	BR2	BR1	BR1
Vue masquée par des obstacles très protecteurs	BR3	BR3	BR2	BR2	BR1	BR1	BR1
Vue arrière	BR3	BR2	BR2	BR1	BR1	BR1	BR1

	LOCALISATION DU BÂTIMENT DANS LE PLAN D'EXPOSITION au bruit de l'aérodrome				
	Zone A	Zone B	Zone C	Zone D	Hors zone
Toutes vues	BR3	BR3	BR3	BR2	BR1

Imprimé par ITES SARL le 19/03/2018

m°2 : Classement au bruit

Arnaud PEREZ BET ITES

De: CARDON Bénédicte <benedicte.cardon@certivea.fr>
Envoyé: mardi 9 mai 2017 16:20
À: Arnaud PEREZ BET ITES
Objet: RE: Gendarmerie de Vouillé - classement du bâtiment

Bonjour M. Perez,

Suite à l'analyse des éléments fourni, vous pouvez garder cette saisie dans le calcul RT.

Bien Cordialement,

Bénédicte CARDON
Technicienne Thermicienne



Améliorons la qualité de ville

4, avenue du Recteur Poincaré
75016 Paris
Tel: 01.40.50.28.07
Fax: 01.40.50.29.95
e-mail : benedicte.cardon@certivea.fr
Site web : www.certivea.fr

NOUVEAUX LABELS ÉNERGIE ET CARBONE POUR CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le nouveau label d'État E+C- est délivré par Certivea pour les bâtiments non-résidentiels ! Profitez de notre offre 3-en-1 et choisissez vos labels selon le niveau d'engagement que vous désirez atteindre : E+C- seul ou accompagné de BBCA pour le carbone et/ou Effinergie 2017 pour l'énergie. [En savoir plus](#)

Suivez-nous sur :      

N'imprimez que si nécessaire - Print only if needed - Imprimir sólo si es necesario

De : Arnaud PEREZ BET ITES [mailto:a.perez@bet-ites.fr]

Envoyé : jeudi 4 mai 2017 11:11

À : CARDON Bénédicte <benedicte.cardon@certivea.fr>
Objet : Gendarmerie de Vouillé - classement du bâtiment



Bonjour Mme Cardon,

Concernant la gendarmerie de Vouillé et plus précisément des justificatifs à vous transmettre en phase réalisation, nous aimerions éclaircir un point qui concerne le classement en catégorie CE1 ou CE2 du bâtiment :

**CERTIFIÉ PAR
CERTIVEA**

Classement au bruit

Le bâtiment se trouve à environ 350 m d'une infrastructure de catégorie 3, donc un classement au bruit de classe BR1 (doit être inférieur à 250 m pour être BR2)

m°2 : Classement au bruit

Catégories CE1 et CE2

Ci-dessous extrait de l'annexe III de l'arrêté du 26 octobre 2010 :

« Un local est de catégorie CE2 s'il est muni d'un système de refroidissement et si l'une des conditions suivantes est respectée :

- le local est situé dans une zone à usage de bureaux, et ses baies sont exposées au bruit BR2 ou BR3 ou ne sont pas ouvrables en application d'autres réglementations (si les règles d'hygiène et de sécurité l'imposent) »
- ...

Pour une gendarmerie, nous sommes dans le cas où les baies ne sont pas ouvrables pour des raisons de sécurité, donc notre bâtiment est classé en **catégorie CE2**.
Cependant dans notre logiciel de calcul réglementaire (Climawin), afin de définir notre bâtiment en catégorie CE2, nous sommes obligé d'indiquer un classement au bruit BR2.

Je reste à votre disposition pour discuter de cette ambiguïté.

Cordialement

Arnaud PEREZ



BET ITES

**Etudes techniques, énergies renouvelables,
consultant HQE, coordination SSI, Expert Rénovation Energétique**

Hôtel d'Entreprises - ZA Beausoleil - 86190 VOUILLE

Les étangs - ADILLY - 79200 PARTHENAY

Tél : 05 49 42 15 67 - Fax : 05 49 45 02 79

courriel : a.perez@bet-ites.fr - contact@bet-ites.fr

site : www.bet-ites.fr

 L'énergie est notre avenir, économisons-la ! Avant d'imprimer ce document, pensez à notre environnement !